

COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 09

PROCÈS – VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 06 février 2025

Le 06 février 2025, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 31 janvier 2025, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur Bernard MOULLÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Yoann RENARD, Mme Christelle SEVIN, Mr Dominique BATIER, MM. Jean-Michel BOURNY, Jean CHAPRON et Daniel ANGOT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Séverine DURET, Stéphanie BLANCHE Mr Mickael ORY, Mmes Laurence COUTARD, Cécile MONTIÈGE, Valérie BODIN.

ONT DONNÉ POUVOIR : /

.....
Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Jean-Michel BOURNY est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 16 janvier 2025.

Monsieur le maire demande si les membres du conseil municipal ont des observations à formuler concernant le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025. Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres.

VOTE DES SUBVENTIONS 2025 - ATTRIBUTION :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la liste des subventions demandées ou renouvelées pour l'année 2025 :

	Année 2024	Année 2025
	En €uros	En €uros
Ste Gemmes Sports	1 700,00	1 700,00
Comité des fêtes de Sainte Gemmes le Robert	2 800,00	2 800,00
Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres conflits	320,00	320,00
Club du 3ème Age-Rubri III	300,00	300,00
Groupt local défense contre ennemis cultures	0.00	à revoir pour le fonctionnement de l'attribution de la subvention
Ste Gemmes TT	600,00	600,00
A.P.E.L. Ecole Privée	900,00	900,00
Coop. Scol. Ecole privée Classe de découverte	2 500,00 (participation pour projet artistique)	0.00
PO'AIM	300,00	300.00
Association Gym Sainte Gemmoise	400,00	400.00

COS Evron	35 € * 5 agents = 175,00	35 € * 5 agents = 175,00
Assoc. donneurs sang Evron	50,00	50,00
S.P.A.	806 * 0.40 = 322.40	795 * 0.50 = 397.50
Secours catholique	100,00	100,00
Street Music Evron	60,00	60,00
La Gaule Voutréenne	50,00	50,00
Secours alimentaire	100,00	100,00

INVESTISSEMENT 2025 : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET 2025 : Lotissement du Fourneau	HT
<u>Dépenses</u>	
Travaux de voirie	/
<u>Recettes</u>	
Vente de terrain	/
Excédent de fonctionnement	78 562.74 €
Total	
BUDGET 2025 : Lotissement de la Herveillère	
<u>Dépenses</u>	
Travaux de voirie	Devis pour point à temps

BUDGET 2025 : Commune	HT	TTC	RAR TTC
<u>Dépenses</u>			
<u>Travaux voirie et régularisation chemins</u>			
Création d'un accès piéton au parking Sud mairie côté rue du Stade			2 260.56
Régularisation du chemin « La Hardière »	1 500.00	1 800.00	
Total			
<u>Dépenses</u>			
<u>Aménagement rue du Rochar</u>			
Frais étude (Plaine Etude)			9 337.51
SPS (Préconseil)			309.60
Lot 1 – terrassement – voirie – réseaux eaux pluviales (tranche ferme et conditionnelle)			313 019.74
Lot 2 - Signalisation horizontale et verticale			
Total			322 666.85
<u>Recettes</u>			
DETR - Préfecture			37 210.74
CD contrat de territoire			16 686.00
Total			53 896.74
<u>Dépenses</u>			
<u>Aménagent avenue des Sports</u>			

Frais d'étude (Mayenne Ingénierie)	378.00	453.60	
Aménagement de deux écluses	14 050.00	16 860.00	
Total	14 428.00	17 313.60	
<u>Recettes</u>			
DETR – Préfecture (sollicitée)		4 328.40	
CD amende de police (sollicitée)		3 607.00	
Total		7 935.40	
<u>Aménagement bourg – achat de panneaux</u>			
Priorité à droite	730.40	876.48	
<u>Dépenses</u>	730.40	876.48	
<u>Logement 3A rue des Dolmens</u>			
Réfection peinture			4 484.96
Achat de radiateurs	1 507.58	1 817.50	
Total	1 507.58	1 817.50	4 484.96
<u>Dépenses</u>			
<u>Restaurant-bar</u>			
Travaux électricité restaurant			1 215.77
Remplacement VMC au logement restaurant	198.64	218.50	
Remplacement VMC tertiaire pour restaurant	1 806.90	2 168.28	
Travaux divers pour restaurant plomberie électricité	2 109.61	2 531.53	
Total	4 115.15	4 918.31	1 215.77

VALIDATION DES DEVIS OU BONS DE COMMANDE SUITE AUX ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les devis correspondant aux investissements pour l'année 2025 à savoir :

- achat de radiateurs pour logement 3A rue des Dolmens pour un montant HT de 1 507.58 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte ces devis et bons de commande,
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ces devis ou bons de commande.

BUDGET PRIMITIF 2024 : AUTORISATION DE MANDATEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les dispositions de l'article L1612.1 (lois 82.213 et 88.13) du Code des Collectivités territoriales relatives à la possibilité d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif de l'exercice en cours, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser.

Les opérations concernées sont : Budget Principal

N° Opération	Libellé	Article	Montant
17	Construction bâtiments privés (travaux restaurant)	2132	4 938.18 €
70	Construction bâtiments privés (achat de radiateurs)	2132	1 817.50 €

	Dépôts et cautionnements reçus	165	260 €
--	--------------------------------	-----	-------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve l'exposé du Maire,
- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025,
- Précise que les crédits seront repris au BP 2025.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 SECTEUR MOBILITÉ ET SÉCURITÉ POUR AMÉNAGEMENT ÉCLUSES AVENUE DES SPORTS

Monsieur le Maire rappelle l'énoncé de la commission travaux en date du 12 décembre 2024 et la délibération en date du 16 janvier 2025 où il a été appelé à réfléchir sur les solutions à apporter pour limiter la vitesse avenue des Sports et ce en l'aménagement de deux écluses routières.

Un devis a été accepté par les membres du conseil pour effectuer une étude de faisabilité pour la mise en œuvre de deux écluses latérales avenue des Sports

Cet aménagement est nécessaire afin de sécuriser l'entrée d'agglomération et de réduire la vitesse de circulation de l'avenue des sports côté Evron. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux réalisés en 2024 concernant l'aménagement et la sécurisation de la rue du Rochard.

Monsieur le Maire explique que ces travaux d'aménagement correspondent à une opération éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025.

A ce titre, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide de solliciter une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 pour cette opération.

Le Conseil municipal approuve le plan de financement, comme suit:

- Montant des travaux : 14 050 € HT (travaux)
- : 378 € HT (frais étude)
- Subvention DETR sollicitée : 4 328.40 € (30 % de 200 000 €)
- Subvention amende de police sollicitée : 3 607.00 € (25 % de 40 000 €)
- Part communale : 6 492.60 € HT

- approuve le projet et le calendrier des travaux,
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tout document à intervenir sur cette opération,
- décide l'inscription des crédits nécessaires aux écritures d'ordre à passer en accord avec le Receveur de la Commune, au versement des fonds libres affectés au financement de cette opération.

AMENDE DE POLICE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR AMÉNAGEMENT ÉCLUSES AVENUE DES SPORTS

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

- le projet d'aménagement de deux écluses avenue des Sports.

Cet aménagement est nécessaire afin de sécuriser l'entrée d'agglomération et de réduire la vitesse de circulation de l'avenue des sports côté Evron. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux réalisés en 2024 concernant l'aménagement et la sécurisation de la rue du Rochard.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 14 050 € HT (travaux) et 378 € HT (frais étude).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DÉCIDE de réaliser l'aménagement de deux écluses, avenue des Sports pour un montant prévisionnel de 14 050 € HT (travaux) et 378 € HT (frais étude).
- S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2025 et les inscrire au budget en section d'investissement,

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VOIRIE, TRAVAUX, AFFAIRES SCOLAIRES-CANTINE, COMMUNICATION ET CIMETIÈRE

Commission cimetière :

Monsieur le Maire donne lecture du devis des établissement Wagner concernant le déplacement de la tombe du prêtre Hautbois pour un montant HT de 3 733.33 €.

Après concertation, les membres du conseil municipal trouvent ce devis trop élevé et et sollicitent Thierry Heurtault, adjoint en charge du cimetière, de rechercher d'autres solutions afin de réduire le coût de ces travaux.

La séance s'est terminée à 22h40

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 6 mars 2025 à 20h

En raison du conseil communautaire du 25 février 2025, le conseil municipal est reporté au jeudi 6 mars 2025.